



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	04 Juillet 2019	Séance du : 10 Juillet 2019
	<u>Votes : 36</u>	
Présents : 26	Pour : 36	
Absents : 9	Contre :	
Représentés : 10	Abstention :	L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 Juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuran Cabrières), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Eric VIDAL (Villeneuvevete).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) représentée par M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Daniel VIALA (Mérifons) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par Mme Audrey GUERIN (Paulhan).

Absents : Mme Yolande PRULHIERE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Centre Aquatique du Clermontais – Approbation des tarifs 2019/2020

Monsieur BARDEAU propose aux membres du Conseil communautaire d'approuver les tarifs d'accès au Centre aquatique du Clermontais pour l'année 2019/2020 selon les modalités suivantes :

Activités Adultes

	Résident			Non résident		
	Annuel	Trimestriel	1 séance	Annuel	Trimestriel	1 séance
Aquabike	257€	97€	11€	292€	108€	12€
Activités autres que aquabike*	177€	64€	8€	200€	74€	9€

*Aquatonic, aquadouce, aquagym, aquapalme, aquaphobie

Activités Enfants

	Résident		Non résident	
	Annuel	Trimestriel	Annuel	Trimestriel
Aquafamily	148€	56€	164€	61€
Jardin aquatique				
Initiation Aquatique	138€	-	158€	-

Entrées tout public

	Résident					Non résident				
	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement annuel 1 an	Entrée piscine		Carte 10 entrées		Abonnement annuel 1 an
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit		Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	
Entrée animation	2€									
Enfant 3 à 16 ans	3€	2.5€	25€	20€	250€	3.7€	3.2€	32€	27€	300€
Carte estivale enfant (31 entrées)	50€	40€				55€	45€			
Pass'jeunes		2€		15€						
Adulte	4€	3.5€	35€	25€	300€	4.7€	4.2€	40€	30€	350€
Carte estivale adulte (31 entrées)	60€	50€				65€	55€			
Carte horaire 10 heures	25€					27€				
Quinzaine aquatique estivale	35€									
Carte horaire 20 heures	43€					46€				
Location Aquabike 40mn	8€					8.5€				
Stage petites vacances	20€									
Pass famille 10 entrées	22€					28€				

Les tarifs spéciaux suivants s'appliquent à leur seul bénéficiaire et sur présentation d'un justificatif :

Tarifs résidents : s'appliquent aux résidents du territoire de la Communauté de communes du Clermontais,

Tarif réduit adulte : s'applique aux étudiants, personnels communautaires, personnels des communes membres de la Communauté de communes du Clermontais, pompiers, gendarmes, comités d'entreprises, chômeurs, groupe (10 personnes et +), séniors (60 ans et +), personnes porteuses d'un handicap, CNAS, COS, bénéficiaires du RSA, lycéens,

Tarif réduit enfant : concerne les enfants jusqu'à 16 ans,

La **Carte estivale** est en vente du 1^{er} juillet au 15 août 2019, sa date de validité court jusqu'au 30 septembre 2019.

Aucun remboursement et aucun échange ne sera consenti sur les différents titres.

Dédommagement : Tout incident technique ou sanitaire nécessitant l'évacuation des bassins, intervenant dans la ½ heures suivant l'entrée, pourra donner lieu à un dédommagement sur présentation du ticket d'entrée.

Pass' famille : Le système actuel au profit des familles comprend 2 cartes : une carte famille nombreuse 10 entrées adulte à 25 € et une carte famille nombreuse 10 entrées enfant à 20€.

Monsieur BARDEAU propose de remplacer ces 2 cartes par un « pass' famille » dont le tarif sera calculé comme suit :

Pour les résidents :

(Tarif 2 adultes 2.5 € + 3 enfants 2 €) x 10/5 = 22 € pour 10 entrées.

Pour les non-résidents :

(Tarif 2 adultes 3 € + 3 enfants 2 € 70) x 10/5 = 28.20 arrondi à 28 € pour 10 entrées.

Cela permet d'avoir une seule carte par famille.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la tarification du Centre aquatique du Clermontais pour la période estivale pour l'année 2019-2020, telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff and a star, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS' and 'HÉRAULT * SYLVANVALE'.

Jean-Claude LACROIX